

Ecole Élémentaire Pétrarque
32 220 LOMBEZ

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE
du 27 juin 2017

Sont présents :

- **enseignantes :** Mme Gaillard (directrice), Mme Lavenu, Mme Carrère, Mme Bouzin, Mme Cassagne, Mme Ricco, Mme Brookman
- **parents délégués :** Mme Daries, Mme Grifo, M. Monod
- **élus :** Mme Delort, première adjointe au maire de Lombez et Mme Taulet, vice-président de la Communauté de Communes du Savès.
- **invitées :** Mme Valérie Fabre-Saintignan, directrice de l'ALAE et co-responsable de la cantine et Mme Ritouret, enseignante nommée à l'école en septembre 2017

Sont excusés : M. Marque, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Gallina et Mme Plasman enseignantes, M. Lefebvre, président de la Communauté de Communes du Savès, M. Cot, maire de Lombez

Sont absents : Mme Gratiot, Mme Thébault, Mme Adeline, M. Berdah, délégués de parents d'élèves.

- **secrétaire de séance :** Mme Lavenu, enseignante

Après avoir présenté l'une des nouvelles enseignantes qui seront présentes à la rentrée prochaine, suite au départ de Mme Lavenu et de Mme Plasman, Mme Gaillard passe à l'ordre du jour.

Bilan de l'année écoulée:

- **le projet d'école** basé sur la coopération et le vivre ensemble: il a été dominé par le projet musical qui a réuni les 143 élèves de l'école tout au long de l'année. Mené par Victoria Digon, intervenante en musique, il est arrivé à son terme lors de deux représentations les 1 et 3 juin 2017: projet réussi, réussissant à fédérer toutes les enseignantes et à mobiliser l'ensemble des élèves, enthousiastes jusqu'au bout. Les délégués de parents d'élèves ont reconnu que l'aboutissement du projet était réussi et impressionnant. Mme Gaillard a émis le regret qu'aucun responsable de la Communauté de Communes du Savès n'ait pu assister à l'un des concerts (avaient d'autres obligations) . Elle a néanmoins remercié l'ensemble des partenaires ayant permis de finaliser ce projet: la CCS et l'Ecole de musique de Lombez/Samatan pour le financement des interventions de Victoria Digon, la Mairie de Samatan pour la mise à disposition de la salle J.C. Brialy et l'APEL (Association Pour les Ecoles de Lombez) pour le financement des déplacements en bus Lombez/Samatan et d'un spectacle autour de l'Opéra.
- **les classes de découverte:**

- les classes de CE1 et CM2 sont parties trois jours à Arreau début juin. Séjour autour de la découverte du milieu montagnard (CE1) et de l'énergie de l'eau (CM2) Beau temps, très bon état d'esprit du groupe d'élèves, très positif.
- les classes de CM1 et CM1/CM2 sont allées à Auch et Flaran pendant deux jours pour étudier différentes périodes historiques: le moyen-âge, abbaye de Flaran, la résistance. Programme très enrichissant, dense et actif, avec des activités ludiques pour découvrir les monuments: enfants très impliqués et contents.

Bonne année qui s'est déroulée dans l'ensemble sans problème majeur.

- **Quelques points sur cette fin d'année:**

- Une **réunion d'informations** aux parents des futurs CP a été organisée la semaine dernière par les deux enseignantes de CP de l'an prochain.
- **La piscine:** les travaux de mise aux normes de la piscine ayant pris du retard, Mme Gaillard a expliqué à l'ensemble du conseil d'école que seuls les CM2 de l'école ont pu bénéficier de créneaux de natation à la piscine de Samatan (le brevet du "Savoir nager" devant être validé pour l'entrée en 6ème). Les 6 autres classes de l'école ont été les seules de la Communauté de Communes à ne pas avoir pu s'y rendre. Mme Gaillard s'est inquiétée de la possibilité d'aller à la piscine en septembre. Mme Taulet a précisé que cela avait été évoqué par M. Cot, et que normalement cela devrait se faire. La réponse définitive sera fournie ultérieurement.
- **La canicule et ses conséquences:** les enseignantes ont informé que l'épisode de canicule avait vu les températures grimper jusqu'à 34° dans les classes, annonce confirmée par Mme Delort, qui était alors venue à l'école un soir. Mme Gaillard a demandé si quelque chose avait été prévu pour les épisodes à venir. Différentes idées de solutions ont été émises:
 - des brumisateurs ou des ventilateurs dans chaque classe (Mme Taulet) (impossible car les papiers seraient humides ou s'envoleraient)
 - des marquises au-dessus des fenêtres (Mme Cassagne), solution adoptée à l'école maternelle d'après Mme Taulet
 - des films anti-chaaleur à coller sur les vitres, des colonnes refroidissantes, ou des stores occultants.
 - idée de contrat de location de climatiseurs
 - Mme Carrère a proposé qu'il y ait dans chaque site au moins une pièce climatisée pour rafraichir les enfants à tour de rôle.

- Mme Grifo a demandé si en période de forte chaleur l'école pouvait être fermée; Mme Gaillard a répondu que cela devait se faire en accord avec l'inspecteur de l'Education Nationale et le président de la Communauté de Communes.

Mme Gaillard a appelé deux fois les pompiers lors du pic de canicule pour deux élèves particulièrement éprouvées par la chaleur conjuguée à une grosse fatigue. Elles sont restées sous surveillance à l'hôpital jusqu'au lendemain. Mme Fabre-Saintignan en a profité pour demander si chaque classe et ALAE pouvait être pourvue d'un matelas, pliable, à disposition des enfants malades, en attendant des soins plus appropriés. Mme Taulet a répondu que cela n'était pas cher et qu'il faudrait consulter un catalogue.

Mme Taulet en a conclu que ces épisodes de canicule devenant de plus en plus fréquents, il faudrait se pencher sur ce problème en prenant les écoles une par une et voir au cas par cas.

- la sécurité aux abords de l'école: Mme Bouzin a relaté un incident qui s'est déroulé le jour même et qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques: revenant de sport, afin de pouvoir faire traverser sa classe devant l'école, Mme Bouzin s'est placée au milieu de la rue pour arrêter les voitures pouvant venir de chaque côté. C'est alors qu'une voiture est arrivée roulant très vite, le conducteur faisant de grands gestes pour faire comprendre à Mme Bouzin de se pousser. Sans ralentir, il a ensuite contourné l'enseignante et a continué sa route vers Samatan. Par chance, les élèves, très au fait de ce qu'ils doivent faire (attendre le signal de la maîtresse pour avancer sur le passage piéton), attendaient sur le bord de la chaussée. Mme Bouzin nous a appris que cet acte était le fait d'un pompier au volant de sa voiture personnelle.

Les délégués de parents d'élèves ont confirmé que de tels actes d'incivilité se produisaient parfois à la sortie des élèves le mercredi et se sont inquiétés avec les enseignantes de ce qui pouvait être mis en oeuvre avant qu'un accident se produise. Mme Taulet a indiqué que la sécurité aux abords de l'école relevait de l'autorité du maire et que toute installation (vidéosurveillance, ralentisseurs) nécessitait l'autorisation de différents services départementaux. Mme Delort nous a appris qu'un système de vidéosurveillance allait être installé sur certains containers et que c'était une solution possible. Mme Cassagne, appuyée par Mme Gaillard, a demandé l'intervention des gendarmes à la sortie des écoles pour jouer un rôle dissuasif.

Mme Fabre-Saintignan a relaté qu'une situation dangereuse s'est produite certains soirs, dans le chemin des Religieuses. A sens unique (bien que certains véhicules le prennent à contre-sens), cette rue étroite est empruntée le soir par les bus du ramassage scolaire venant du collège. Avant que ces bus se présentent, doit d'abord arriver la navette (petit bus) qui amène les élèves de la maternelle; ceux-ci en descendent alors, rentrent dans la cour de l'école élémentaire avant de monter dans le bus vers leur domicile. Or, cette navette est arrivée parfois en retard, donc après que les grands bus se soient engagés dans ce chemin des Religieuses. Il a fallu donc que les petits descendent du bus, accompagnés par Mme Martin, et remontent alors à pied toute la file des grands bus. Mme Gaillard a expliqué que ce problème ne devrait plus se produire car à la rentrée de septembre, le collège retardera ses horaires d'un quart d'heure et par conséquent le départ des grands bus également; la navette de la maternelle devrait donc avoir le temps d'arriver avant.

- **Le périscolaire**: Mme Fabre-Saintignan a informé les délégués de parents d'élèves que la commission menus se tiendrait le mercredi 28 juin à 9 h 30. Bonne nouvelle : Mme Taulet a annoncé que les travaux d'insonorisation de la cantine avaient été budgétisés et qu'ils se feraient pendant les vacances d'été. Un faux plafond devrait être posé. Cette annonce a été reçue par l'ensemble des membres avec beaucoup de satisfaction. Mme Fabre-Saintignan a ensuite expliqué que des jeux calmes étaient proposés pendant la pause méridienne et que le comportement des élèves s'était bien amélioré. Elle a ensuite expliqué que l'absence de visiophone pouvait avoir des conséquences graves, des enfants le matin s'étant cachés dans la cour sans que personne de l'ALAE, au premier étage, ne puisse les voir. Mme Carrère a dit que M. Bonhomme, agent de la CCS, avait bien reçu les visiophones mais qu'ils n'étaient pas installés partout, ce que Mme Taulet n'a pas trouvé normal. Mme Fabre-Saintignan a regretté que, pour le spectacle organisé par les animatrices des TAP, la sonorisation n'ait pas été adaptée. Ce spectacle, donné lors de la fête des Ecoles vendredi 23 juin, avait pour thème: le respect des règles au travers des contes. Les parents ont reconnu qu'un gros travail avait été fait pour le mettre en place. Mme Fabre-Saintignan a expliqué que 110 élèves sur les 143 participent aux TAP de 15 h 30 à 16 h 30 et que l'ALAE du soir est fréquenté par 30 élèves. En revanche, le matin, ils sont de plus en plus nombreux : il faudra donc voir si l'effectif augmente et donc mettre une personne supplémentaire jusqu'à 8 h 30.

Perspectives pour la rentrée 2017

- **les effectifs**: Mme Gaillard a mentionné les différents mouvements d'élèves depuis le premier conseil d'école du 14/10/2016. Au 14/10/2016, l'école comptait 143 élèves. Depuis, il y eut 4 radiations (3 déménagements et 1 départ vers le privé) et 4 inscriptions. **Il y a donc actuellement toujours 143 élèves.**

Départs en fin d'année: 26 élèves en 6ème, 5 déménagements et 2 vers le privé(fratrie) = - 33 élèves

Arrivées en septembre: 25 élèves en CP, 8 nouvelles inscriptions.....= + 33 élèves

Effectifs provisoires pour la rentrée 2017.....143 élèves pour 7 classes, réparties

ainsi: 1 CP, 1 CP/CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM2, 1 CM2.

Seront à l'annexe une classe de CM2 et la classe de CM1.

A la demande des parents, Mmes Cassagne, Carrère et Ricco ont expliqué que les critères de répartition étaient essentiellement des critères de comportement et que celui de la fratrie à regrouper à Pétrarque n'avait pas été possible vu le nombre important de CM1 et CM2 ayant des petits frères et soeurs dans les petites classes.

A la demande de Mme Taulet que la CCS soit avisée des radiations de l'école, Mme Gaillard a répondu qu'elle l'en informerait

dorénavant, bien que Mme Fabre-Saintignan le fasse également remonter.

Mme Gaillard a remarqué que jusqu'à maintenant, la fermeture de l'école de Tournan n'avait eu aucune incidence sur les inscriptions à Lombez, les élèves se tournant vers Simorre d'après Mme Taulet.

- **La nouvelle équipe:** Mme Gaillard a annoncé le départ de deux enseignantes : Mme Lavenu vers Samatan et Mme Plasman sur un autre poste à Gimont. Elles seront remplacées par deux nouvelles enseignantes, Mme Ricco et Mme Ritouret. Un enseignant supplémentaire, M. Guillaume Portal, viendra compléter les temps partiels des enseignantes titulaires.
- **Les rythmes scolaires:** Madame Gaillard a dit que le nouveau gouvernement a évoqué la possibilité pour les communes de changer les rythmes scolaires et de revenir à la semaine des 4 jours. La Communauté de Communes du Savès ne prendra aucune décision pour la rentrée prochaine, tant que le décret gouvernemental n'est pas publié et que les communautés éducatives (enseignants/parents) n'ont pas donné leur avis. Un sondage a donc été transmis aux familles pour connaître la tendance générale.

Résultats: 115 familles, 63 réponses:

Rythme des 4 jours: 38 familles

Rythme des 4,5 jours: 22 familles

Sans opinion: 3 familles

Mme Gaillard a expliqué que les membres du conseil d'école devaient se prononcer en vue d'un vote, que les parents délégués représentants des parents d'élèves devaient par leurs voix et leurs votes être représentatifs de la tendance sortie du sondage, donc 2/3 pour 4 jours (donc 2 voix) et 1/3 pour 4,5 jours (donc 1 voix).

Résultat du vote:

4 jours: 2 parents + 5 enseignantes.....**Total 7 voix pour 4 jours**

4,5 jours: 1 parent + 1 enseignante.....**Total 2 voix pour 4,5 jours**

sans opinion: 1 enseignante

S'abstiennent : les élèves.

Le conseil d'école s'est donc déclaré favorable au retour au rythme des 4 jours.

Mme Gaillard a demandé à Mme Taulet la tendance générale des écoles. Mme Taulet a répondu que jusqu'à maintenant il n'y avait pas encore beaucoup de retours des conseils d'école.

Travaux à envisager

Mme Gaillard a transmis à Mme Delort et à Mme Taulet la demande de travaux et de matériel des enseignantes.

Mme Gaillard a insisté sur le fait qu'il y avait urgence à préparer le câblage spécial dans la classe de Mme Cassagne. En effet, il est nécessaire à l'installation du matériel d'équipement adapté dans cette classe, matériel déjà livré et donc en attente. Mme Taulet a assuré qu'elle en parlerait à M. Bonhomme pour que ce soit fait dans les plus brefs délais.

Mme Brookman a demandé s'il serait possible d'avoir un petit cagibi dans la cour des grands pour ranger le matériel de cour. Mme Fabre-Saintignan a proposé que le local des anciennes toilettes dans un coin de la cour soit rangé et nettoyé.

Pour conclure, Mme Gaillard a remercié l'ensemble des membres du conseil d'école pour leur présence et leur investissement durant toute l'année scolaire et a proposé de clôturer l'année par un verre de l'amitié très rafraichissant.

Fait à Lombez le 29 juin 2017

Signature de la secrétaire de séance, Mme Lavenu

Signature de la directrice de l'école, Mme Gaillard